

Conference abstract

Expansion of the Heard Island and McDonald Islands Marine Reserve

James Fleming¹✉, james.fleming@aad.gov.au and Lihini Weragoda¹,
lihini.weragoda@aad.gov.au

¹ Australian Antarctic Division, 203 Channel Highway, Kingston, TAS 7050, Australia

✉ Corresponding author: james.fleming@aad.gov.au

The Heard Island and McDonald Islands (HIMI) Marine Reserve (the Reserve) was declared in 2002 to protect the conservation values of HIMI and its adjacent unique and vulnerable marine ecosystems. These conservation values relate to its wilderness value, distinct and varied benthic biodiversity, and the region's importance for sedentary, juvenile and foraging species. The Reserve also serves as a scientific reference area for studying ecosystem function. Through the 2002 declaration, four areas adjoining the Reserve were declared a Conservation Zone to facilitate a scientific assessment 'to determine whether the biodiversity, other natural features and heritage in the area should be protected by including the area in [the Reserve]'. Additional scientific assessments of the Conservation Zone were required to: (i) further assess its conservation values; (ii) assess its fisheries resource potential; and (iii) assess the potential impacts of fishing on its conservation values. In 2009, these scientific assessments determined two key findings which led to the expansion of the Reserve to 71 000 square kilometres. It is now one of the world's largest International Union for Conservation of Nature (IUCN) 1a Strict Nature Reserves and is set aside primarily for scientific research and environmental monitoring.

Résumé de conférence

Agrandissement de la réserve marine des îles Heard et McDonald

La réserve marine des îles Heard et McDonald (HIMI) (la réserve), établie en 2002, a pour objet la préservation des valeurs propres à ce site et des écosystèmes marins vulnérables uniques qui l'entourent. Ces caractéristiques à préserver concernent sa valeur naturelle, sa biodiversité benthique distincte et variée et l'importance de la région pour les espèces sédentaires, les juvéniles et la recherche de nourriture. La réserve sert également de zone de référence scientifique pour l'étude de la fonction écosystémique. Dans le cadre de la déclaration de 2002, quatre secteurs adjacents à la réserve ont été désignés en zone de conservation afin d'effectuer une évaluation scientifique « pour déterminer s'il convient de protéger la biodiversité, les autres caractéristiques naturelles et le patrimoine de la zone en l'incluant à [la réserve]. » Cette zone de conservation a dû faire l'objet d'évaluations scientifiques supplémentaires pour : i) évaluer de nouveau ses valeurs pour la conservation ; ii) évaluer le potentiel de ses ressources halieutiques ; et iii) évaluer les impacts potentiels de la pêche sur ses valeurs à préserver. En 2009, ces évaluations scientifiques ont révélé deux résultats clés qui ont entraîné l'agrandissement de la superficie de la réserve à 71 000 kilomètres carrés. Elle constitue désormais l'une des plus vastes réserves naturelles intégrales de catégorie 1a de l'IUCN et n'est utilisée principalement qu'à des fins de recherche scientifique et de suivi environnemental.

